



QU'AVEZ-VOUS FAIT AU CONSEIL RÉGIONAL DE RHÔNE-ALPES ?

*Bilan de mandat des conseillers régionaux écologistes
2010-2015*

BEN LES ÉLUS EELV
ILS ONT TENU
LEURS PROMESSES...

AH! TU VOIS, ILS FONT
PAS CRÉDIBLES
COMME POLITIQUES!

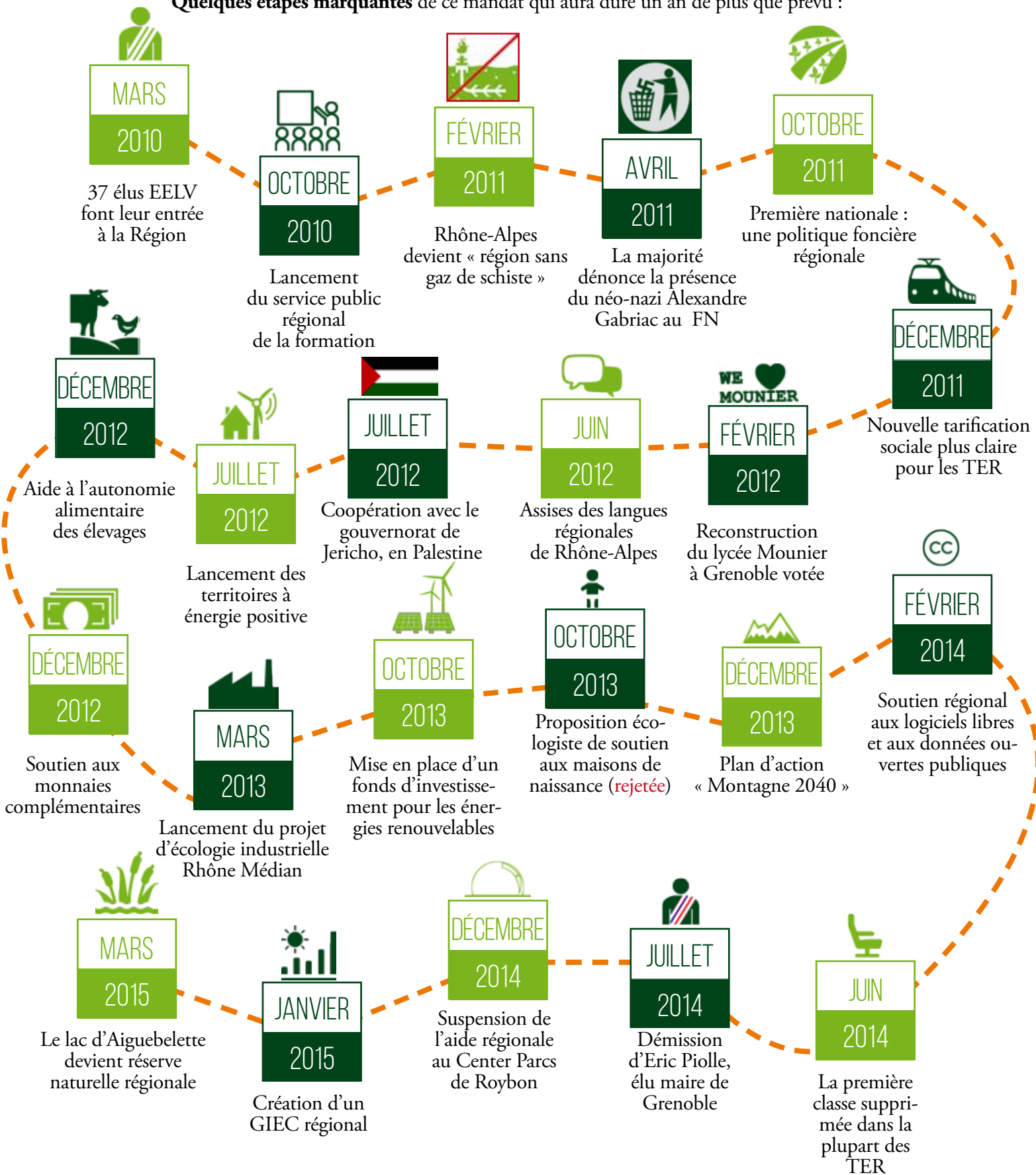


CLÉD'12.

CHRONOLOGIE DU MANDAT

2010 - 2015

Quelques étapes marquantes de ce mandat qui aura duré un an de plus que prévu :





Trois élus sont absents de la photo :
Marie-Odile Novelli, Etienne Tête et Elvan Uca

UN MANDAT POUR AVANCER... AVEC UN FREIN BLOQUÉ

Petit coup d'œil dans le rétroviseur. En 2010, les électeurs nous créditent de 17,8 % des suffrages, le meilleur score de France. Nous entrons en force au conseil régional avec 37 élus, plus que nous n'avions jamais été jusque-là.

Un nombre important, mais insuffisant pour prendre la tête de la Région. Le groupe PS, avec 49 élus, nous devance encore nettement. Nous confions la présidence de la Région à Jean-Jack Queyranne.

Cependant, nous prenons un certain nombre de manettes. Au total, neuf postes de l'exécutif sur 25 nous échoient. Assez pour se mettre au travail, pour innover, et pour faire avancer des thématiques importantes. Pas assez pour changer durablement la manière de faire de la politique, ni pour vraiment lancer la transition écologique qui s'impose.

Nous l'avions dit, nous l'avons fait. Dans la mesure de ces moyens, nous avons mis en œuvre une grande partie de notre programme de 2010. Vous trouverez au fil de ces pages des dizaines de réalisations qui sont autant d'engagements tenus.

Pourtant, nous sommes restés tributaires du fonctionnement personnel d'un président crispé sur un vieux modèle de développement, imbu des réflexes présidentialisés de la Ve république. Un président capable d'octroyer 25 millions d'euros à une multinationale sans engagement en retour. Un président zélé pour promouvoir un projet Lyon-Turin à 26 milliards d'euros sans rapport avec les besoins réels du réseau ferroviaire. Tout cela sans jamais accorder la moindre vertu au débat démocratique.

Vous constaterez dans ces pages que nous avons avancé, mais le présidentielisme a agi comme un frein qui a contrarié notre progression. Pour mettre enfin le cap sur la transition écologique, face aux défis de l'avenir, nous devons être encore plus nombreux. Pour cela, nous aurons besoin de vous !

« DURANT CE MANDAT PARSEMÉ D'OBSTACLES, NOUS SOMMES FIERS DE NE PAS AVOIR RENONCÉ À MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE POUR ENGAGER LA RÉGION DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE. »

ALEXANDRA CUSEY & JEAN-CHARLES KOHLHAAS

CO-PRÉSIDENTS DU GROUPE D'ÉLUS EELV ET APPARENTÉS.



QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ?



L'urgence climatique nous force à agir. La Région est la bonne échelle pour lancer des politiques efficaces qui sont relayées sur le terrain. **Benoît Leclair, vice-président à l'énergie et au climat**, a donc décrété la mobilisation générale en lançant une batterie d'initiatives qui sont reprises à tous les niveaux : intercommunalités, parcs naturels, communes, départements...



DES TERRITOIRES ENTIERS VISENT L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE D'ICI À 2050

Avec les « territoires à énergie positive », la Région propose à des bassins de vie entiers de viser à long terme l'autonomie énergétique, c'est-à-dire de produire autant d'énergie renouvelable qu'ils en consomment d'ici à 2050.

Le projet s'adresse à des territoires cohérents, reliant zone urbaine et territoire rural avoisinant. La ville, gros consommateur et la campagne avec un

potentiel de production d'énergies renouvelables, pourront travailler ensemble autour de cet objectif. Pour l'atteindre, il faut questionner les différents usages de l'énergie dans le territoire afin de réduire les consommations : chauffage, électricité, déplacements... Une réflexion d'ensemble avec des entreprises, des collectivités, des habitants... Penser à l'horizon 2050 permet de baisser les consommations de

manière structurelle, en faisant évoluer les modes de vie.

Cela permet aussi d'agir sur l'urbanisme pour rapprocher les habitations des lieux de travail, développer les transports collectifs, isoler les bâtiments, mettre en place des petites unités de production d'énergies renouvelables...

L'idée a été reprise nationalement par la loi sur la transition énergétique.

DES FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

La Région a lancé un défi à des familles : **réduire de 8% leur consommation d'énergie.**

Depuis 2010, des milliers de familles ont relevé ce défi, dépassant l'objectif en réalisant en moyenne 13% d'économies par rapport à l'hiver précédent. Pour chaque foyer, cela représente environ 200€ d'économie. Pour Rhône-Alpes, c'est 450 T de gaz à effet de serre qui ne sont pas émises par an. Là aussi, l'idée a été reprise dans d'autres régions.



Retrouvez le bilan des élus en détail sur <http://bilan-rhonealpes.eclv.fr>

UN INSTRUMENT POUR FINANCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Lycées, écoles, piscines, bibliothèques, salles polyvalentes, gymnases... Bien des bâtiments publics en Rhône-Alpes sont des passoires énergétiques. Benoît Leclair a mis en place **une société publique locale (SPL) d'efficacité énergétique pour financer des projets qui permettront aux communes et intercommunalités de rénover leur patrimoine afin de consommer beaucoup moins d'énergie.**

L'objectif est de diviser par quatre la consommation d'énergie de ces bâtiments. La SPL apporte une facilité de financement ainsi qu'une compétence technique et financière pointue pour monter les projets. Elle apporte une expertise souvent inaccessible aux communes.

Les collectivités locales, en adhérant à la SPL, ont le choix. Soit elles gèrent leurs emprunts et bénéficient de la technicité

de l'équipe de la SPL, soit elles confient le projet technique et financier à la SPL, puis versent un loyer qui prendra en compte les économies financières réalisées.

Les 5M€ apportés par la Région ont permis l'engagement européen d'1,2M€ et le financement de la rénovation de lycées. Ils favorisent un effet levier pour mobiliser une enveloppe dix fois plus importante.

AU SÉNÉGAL, LA RÉGION SOLIDAIRE POUR LE CLIMAT



Photo AVSF.

Au Sénégal, le conseil régional Rhône-Alpes soutient depuis 2012 l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) pour installer des biodigesteurs auprès d'éleveurs de la zone sylvo-pastorale du Ferlo.

Les biodigesteurs sont des cuves qui permettent de transformer en gaz les déjections des troupeaux.

Ils fournissent ainsi aux éleveurs l'énergie nécessaire pour répondre à leurs besoins domestiques sans avoir recours au bois et au charbon. Ainsi, en plus de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, **le projet contribue à la lutte contre la déforestation et à une meilleure gestion des déjections animales.**

A terme, 73 biodigesteurs auront été mis en place pour 1500 bénéficiaires. Ce projet faisant l'objet de retours très positifs, AVSF réfléchit à son élargissement à l'ensemble des familles de la zone.

- 40 %
DE GAZ À EFFET
DE SERRE

Le plan climat de la Région a fixé l'objectif de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Toutes les actions de la Région ont été revues pour les faire évoluer dans ce sens.

Par exemple, la rénovation des lycées met l'accent sur l'efficacité énergétique. Une politique est aussi mise en place pour rénover les logements sociaux (voir p. 20).

Enfin, les écologistes ont obtenu la création d'un GIEC régional pour s'adapter localement au changement climatique.

UN FONDS POUR INVESTIR DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En Rhône-Alpes, **les énergies renouvelables couvrent aujourd'hui 15% de la consommation. Benoît Leclair s'est fixé pour objectif de doubler ce taux d'ici 2020, en investissant directement dans la production.**

Ce sont principalement des outils innovants de production d'énergie qui sont ciblés : unités de méthanisation, fermes éoliennes, toitures photovoltaïques sur des bâtiments, etc.

Doté de 9,5M€, OSER, un fonds d'investissement lancé par le conseil régional, participe dans un premier temps au financement d'une quinzaine de projets. Il participe à hauteur

de 10 à 20% des projets. Avec un effet de levier de 1 à 10, il permettra de générer 100 M€ pour ces projets.

Le fonds OSER cherche à promouvoir l'autonomie énergétique en développant la production d'énergies renouvelables décentralisées. Le but est d'impliquer les collectivités, les entreprises, les agriculteurs, les citoyens...

Ce fonds est le premier du genre en France. La Région a apporté 55% de son capital, le reste étant financé par des banques, des sociétés de production d'énergie comme Enercoop, et un fonds d'investissement citoyen.

« GRÂCE AUX ÉCOLOGISTES, LE CONSEIL RÉGIONAL FAIT COOPÉRER LES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUES ET SIÈGE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION D'ORGANISATIONS COMME ÉNERCOOP, ALPES AUTO-PARTAGE... »

JEANNIE TREMBLAY, CONSEILLÈRE RÉGIONALE



QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR QUE CHACUN PUISSE TROUVER UN EMPLOI QUI LUI CONVIENT ?



Rhône-Alpes recense près de 500 000 personnes privées d'emploi. Afin que chacun puisse trouver la place qui lui convient en prenant en compte ses aspirations qu'elles soient dans le domaine professionnel ou personnel, **Philippe Meirieu, vice-président à la formation tout au long de la vie**, a repensé l'ensemble de la formation.



LA RÉGION FORME LE PROFESSIONNEL MAIS AUSSI LE CITOYEN

35 000
BÉNÉFICIAIRES
DE FORMATIONS

Les publics les plus affectés par le chômage de longue durée sont ceux qui n'ont pas de qualification reconnue et adaptée au marché du travail. Ces personnes, en général des jeunes, cumulent souvent d'autres difficultés sociales.

« Nous avons, pour nos concitoyens les plus fragilisés au regard de leur insertion sociale et professionnelle, mis en place de véritables

parcours de formation assortis d'un accompagnement pédagogique, culturel et social », explique Philippe Meirieu.

Pour cela, le Projet Formation Emploi (PFE) propose une durée de formation entre 1200 heures et 1600 heures, incluant deux étapes. La première, une formation pré-certifiante, permet d'acquérir les savoirs professionnels fondamentaux. La seconde

donne accès à une certification reconnue. Ces deux étapes sont assorties d'une formation générale, culturelle et citoyenne : ateliers philo, pratiques culturelles et engagement citoyen...

Enfin, un accompagnement personnalisé permet au candidat de construire son propre projet et ainsi éviter les abandons et les ruptures.

En 2014, 35 000 personnes ont bénéficié d'une action de formation continue financée par la Région et 10 000 jeunes d'une action d'accompagnement.

En septembre 2014, 40 478 apprentis ont fait leur rentrée dans les CFA.



Retrouvez le bilan des élus en détail sur <http://bilan-rhonealpes.eclv.fr>

D'UNE ORIENTATION SUBIE À UNE ORIENTATION CHOISIE

Les parcours professionnels ne sont plus des longs fleuves tranquilles : on change d'activité plus fréquemment, et la précarité contraint à réfléchir à de nouveaux horizons. Pour s'y retrouver, qu'on soit encore à l'école ou en cours de carrière, l'orientation doit devenir un véritable service public.

Jusque-là, 21 réseaux coexistaient en Rhône-Alpes sur le secteur de l'orientation. Alors que certains se faisaient concurrence

sur un même territoire, d'autres zones étaient désertées par ces services. C'est ainsi que la Région Rhône-Alpes, sous l'impulsion de Philippe Meirieu, a expérimenté un **Accueil Information généraliste (AIG) pour tous**.

Forte de cette expérience, la Région Rhône-Alpes a été choisie comme territoire d'expérimentation pour l'élaboration de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle qui confie aux régions, dès le 1^{er} janvier

2015, la coordination des actions des autres organismes participant au service public régional de l'orientation (SPRO). Le SPRO a pour objectif de **garantir à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération**, ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation de qualité et organisés en réseaux.

70 000
NOUVEAUX
EMPLOIS VERTS

D'ici 2020, la Région accompagnera la création de 20 000 emplois verts et fait évoluer 50 000 emplois existants vers la réduction de notre empreinte écologique, notamment grâce à des formations. Le but : traiter de pair la question de l'emploi et celle de l'environnement.

Cyril Kretschmar, conseiller délégué à la nouvelle économie, a donc travaillé pour que les dispositifs de la Région contribuent à la création d'emplois verts : formation, économie, tourisme, agriculture...

Sur le terrain, il a impliqué les professionnels de la formation et les secteurs concernés : énergie, chimie verte, transport, filière bois...



UN SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE LA FORMATION

En Rhône-Alpes, l'offre de formation comportait des dizaines de dispositifs, créés au fil du temps.

Philippe Meirieu a rationalisé le système selon trois

axes cohérents et lisibles, améliorant ainsi l'accès aux formations : **compétences premières, qualification professionnelle et certification officielle**.

VALIDATION DES ACQUIS (VAE) : UN RÉFÉRENT UNIQUE

La VAE permet de valoriser les compétences acquises au cours de sa vie professionnelle ou extra professionnelle et d'obtenir une certification reconnue validée par un jury.

Cependant, il était impératif de simplifier la démarche pour une meilleure information et une assistance renforcée pour les publics qui en ont le plus besoin.

Les personnes engagées dans un parcours VAE peuvent désormais, sur un portefeuille de compétences électronique accessible tout au long de la vie, identifier et valoriser toutes les compétences acquises. **L'orientation et la formation ne sélectionnent plus par l'échec, mais permettent de s'appuyer sur toutes les réussites.**

LEVER LES OBSTACLES

On peut avoir la volonté pour revenir à l'emploi mais rencontrer des obstacles importants : habiter dans une région enclavée, devoir faire garder ses enfants lorsqu'on est un parent isolé, ne pas avoir les moyens de se loger sur son lieu de stage...

La Région a proposé l'hébergement et la restauration à tous les jeunes et adultes engagés dans un cursus de formation. 70 000 repas et 55 000 nuitées sont proposées chaque année.



« AFIN DE LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE, DANS LA DRÔME, NOUS AVONS APPUYÉ UNE VÉRITABLE VOLONTÉ POLITIQUE DE DONNER LA PRIORITÉ AUX ENTREPRISES D'INSERTION DANS LA COMMANDE PUBLIQUE. »

HÉLÈNE LE GARDEUR, CONSEILLÈRE RÉGIONALE



QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR QUE LES JEUNES TROUVENT LEUR PLACE DANS LA SOCIÉTÉ ?

Compétent pour l'apprentissage et la formation continue des demandeurs d'emploi, le conseil régional accueille les jeunes Rhônalpins à une période charnière de leur vie. Les écologistes ont œuvré pour favoriser leur autonomie et les aider à choisir leur avenir.

IL RESTE UNE PLACE...



CLED'12.

PARTIR POUR 50€ QUAND ON EST JEUNE ET FAUCHÉ

Chaque année, la Région donne **un coup de pouce à mille jeunes Rhônalpins de 16 à 25 ans pour partir en vacances une semaine en Rhône-Alpes, tout compris**. En déboursant seulement 50 € en plus du transport, le jeune vacancier peut ainsi partir dans un centre de vacances de Rhône-Alpes. La Région et ses partenaires prennent en charge le reste, soit 300€.

LE RENOUVEAU DES CENTRES DE VACANCES

Classes de neige, séjours pour enfants en difficultés... Le tourisme pour tous, c'est l'apprentissage du vivre-ensemble. Pourtant, il se porte mal. Le coût des rénovations et le désengagement des collectivités ont contribué au déclin des centres de vacances.

Le taux de départ en vacances chez les familles modestes est passé de 46 à 32 % entre 1998 et 2009. « *Ce sont les enfants et les jeunes qui se trouvent le plus souvent privés de départ* », estime

Claude Comet, conseillère déléguée au tourisme et à la montagne. C'est pourquoi la Région soutient ces structures qui accueillent jeunes et familles n'ayant pas les moyens de partir en vacances par la création de la Maison commune du tourisme pour tous.

En Ardèche, le centre Lou Capitelle a pu se rénover. Pour « faciliter le départ de publics éloignés des vacances », il emploie une cinquantaine de personnes.

UNE CHARTE POUR EN FINIR AVEC LE « SOIS STAGE ET TAIS-TOI »

« *Un stage doit être un moment de formation et non un sous-emploi* », estime Philippe Meirieu.

C'est pourquoi il a proposé la rédaction d'**une charte des stages qui rappelle les droits et devoirs du stagiaire et de l'entreprise : un accompagnement, une évaluation, des missions en lien avec le projet de formation...**

Cette charte est affichée dans les entreprises signataires.



Retrouvez le bilan des élus en détail sur <http://bilan-rhonealpes.eelv.fr>

APPRENTIS : UNE MEILLEURE QUALITÉ PÉDAGOGIQUE

Malgré le désengagement de l'Etat, Philippe Meirieu a souhaité **maintenir les aides aux employeurs d'apprentis et en particulier celle versée aux artisans et commerçants, aux petites entreprises.**

Afin d'encourager les employeurs, il a fait voter une aide supplémentaire pour ceux qui acceptent de se former : « *Nous voulons aller dans le sens d'une meilleure qualité pédagogique de*

l'apprentissage », a-t-il affirmé.

Les journées d'été de la Formation tout au long de la vie, organisées depuis deux ans, ont également participé à l'amélioration de la qualité de la formation

Tous les centres de formation des apprentis sont devenus, au 1er janvier 2014, CFA écoresponsables et bénéficié de l'aide de la Région pour tenir leurs engagements.

La Région a structuré la filière

bois en apprentissage, du CAP au diplôme d'ingénieur, car l'apprentissage doit être une véritable voie de promotion sociale.

Pour Philippe Meirieu, « *Organiser la complémentarité des voies de formation permet d'enrichir le parcours de chacun.* »

DES RÉSEAUX LOCAUX POUR REMETTRE LES JEUNES EN SELLE

De nombreux jeunes ont décroché de l'école ou des formations qu'ils suivent et cessent toute activité. Ils ne sont accompagnés par aucune structure d'aide à l'emploi ou à la formation. Sous l'impulsion de la Région, des établissements scolaires, des centres sociaux, des organismes de formations et des missions locales s'associent pour leur proposer un projet de rattachage, par la formation et pour l'emploi. **Depuis sa création en 2011, 3855 jeunes ont bénéficié d'une action du plan de rattachage.**

Pour Philippe Meirieu, « *Ce plan novateur a permis, grâce à un travail en partenariat, de redonner à ces jeunes, la possibilité de s'inscrire dans un projet dont ils sont fiers.* »

TER : UN ABONNEMENT « ILLICO MENSUEL JEUNE »

Avant. Les abonnements élèves (-21 ans), étudiants (-26 ans) et apprentis (-23 ans) étaient les seuls disponibles pour les jeunes qui voyagent en TER.

Désormais. L'abonnement « Illico mensuel Jeunes » est ouvert à **tous les jeunes de 18 à 25 ans sans condition de statut** et aux étudiants et apprentis de moins de 18 ans.

Rentable à partir de 4 allers-retours, il offre jusqu'à **80% de réduction** sur le parcours concerné. De plus, l'abonné bénéficie d'une réduction de **75 % sur tout le réseau TER.** Le week-end, il peut en faire profiter à trois compagnons de voyage. Ce tarif est né à l'initiative des écologistes.

DE NOUVEAUX HORIZONS MUSICAUX POUR LES JEUNES

Avec Internet, le monde de la musique s'est transformé sans réellement trouver de modèle économique satisfaisant pour les artistes.

En 2010, l'initiative 1D touch est partie de Saint-Etienne. Cette plateforme de streaming équitable est centrée sur les musiques indépendantes.

C'est une société coopérative qui gère les abonnements collectés sur un principe de transparence, dont 55 % servent à rémunérer les artistes du catalogue.

« *Nous soutenons 1D touch, car c'est un véritable projet d'économie collaborative : face à ce*

qui ressemble à l'impasse de la filière musicale, des musiciens et des diffuseurs recréent ensemble un autre modèle », estime Cyril Kretzschmar, conseiller délégué à la nouvelle économie.

De plus, les écologistes ont obtenu que l'accès à cette plateforme soit incluse dans les avantages offerts aux jeunes Rhônalpins via la carte M'Ra.

C'est pour eux l'occasion de découvrir de nouveaux horizons musicaux.



« NOTRE GROUPE A BEAUCOUP LUTTÉ CONTRE LA FERMETURE ANNONCÉE DU LYCÉE MOUNIER À GRENOBLE. NOUS AVONS UTILISÉ TOUS LES MOYENS (POLITIQUES ET JUDICIAIRES) POUR OBTENIR LA POURSUITE DE L'ACTIVITÉ DE CE LYCÉE, LIEU D'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE ET DE MIXITÉ SOCIALE. »

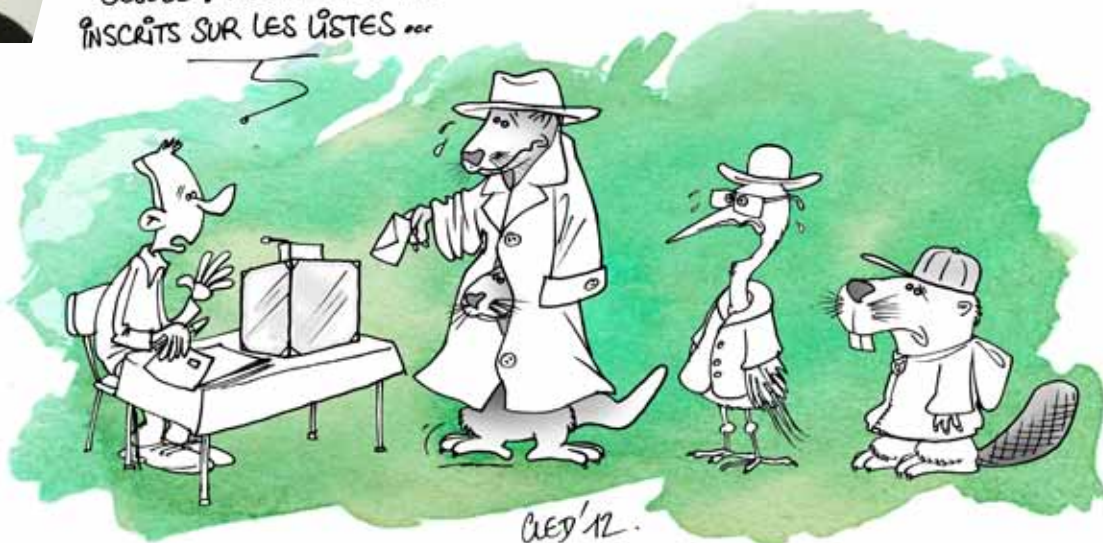
PIERRE MÉRIAUX, CONSEILLER RÉGIONAL

QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR ENRAYER L'HÉCATOMBE DE LA BIODIVERSITÉ ?



La biodiversité est confrontée à une perte croissante, souvent irréversible. Le rythme d'extinction des espèces s'est accéléré de 1 000 à 10 000 fois. **Alain Chabrolle, vice-président à la santé et l'environnement**, a lutté contre les pollutions, triplé la surface protégée en Rhône-Alpes et relié les zones naturelles entre elles par des couloirs de vie.

DÉSOLÉ ! VOUS N'ÊTES PAS INSCRITS SUR LES LISTES etc



UNE TRAME VERTE ET BLEUE RELIE DÉSORMAIS LES ESPACES PROTÉGÉS EN RHÔNE-ALPES

Les autoroutes, les grandes agglomérations et les vallées alpines urbanisées sont autant de barrages qui compartimentent la nature.

Et quand les milieux naturels ne peuvent plus communiquer, la faune et la flore sont isolées, le patrimoine génétique s'appauvrit et les espèces ne peuvent plus ni croître, ni s'adapter.

Or, depuis cent ans, on a protégé les espèces remarquables, on a créé des parcs et des réserves ici et là. Parallèlement, la

Région gère des contrats de rivière, des contrats de zones humides, des contrats de corridors, des contrats de biodiversité...

« Aujourd'hui, il est urgent de prendre de la hauteur en considérant la question de manière plus globale. On ne peut plus protéger la biodiversité milieu par milieu », estime Alain Chabrolle.

Récemment, la Région est devenue chef d'orchestre de la biodiversité. Alain Chabrolle a donc tout remis à plat grâce à une « trame verte et bleue » avec

des zones préservées reliées entre elles par des « corridors biologiques », des couloirs de vie qui permettront aux espèces de circuler, d'échanger... Ils seront inscrits dans les plans locaux d'urbanisme.

Les écologistes ont aussi agi pour protéger les ressources naturelles dans leur ensemble : l'eau, le sol, l'air... Ils ont mis en place des dispositifs de **lutte contre les pollutions** néfastes aux espèces, contre les **plantes invasives**.

PLANTES INVASIVES : MENACE SUR LES COURS D'EAU

La Région Rhône-Alpes participe au projet franco-suisse REXEAU pour gérer les risques liés à la renouée du Japon, plante invasive des berges des cours d'eau. Ce projet a pour objectif principal de développer des moyens durables de luttés contre ces plantes invasives et de communiquer sur les nouvelles techniques efficaces auprès des professionnels et du grand public.



Retrouvez le bilan des élus en détail sur <http://bilan-rhonealpes.eclv.fr>

SARAYAKU : LE PEUPLE KICHWA SOUTENU DANS SA RÉSISTANCE CONTRE LA DÉFORESTATION

Pour les dernières communautés indiennes d'Amazonie, la déforestation représente la destruction de leur milieu de vie et la fin de leur culture.

Elle a également des conséquences sur l'ensemble de la planète. Car la forêt équatoriale est un formidable réservoir de biodiversité et de services écosystémiques : plantes médicinales, régulation climatique mondiale, stockage d'une grande quantité de carbone...

Une communauté indienne, celle du peuple originaire Kichwa de Sarayaku, a choisi de résister à l'avancée de la pros-



pection pétrolière. Dans ce contexte, la région Rhône Alpes et le conseil de gouvernement

de Sarayaku ont engagé une coopération. Elle porte sur la biodiversité, le développement durable et la protection des droits des peuples autochtones.

« Ce soutien montre notre attachement à la **préservation d'un territoire qui contribue directement aux équilibres planétaires en matière de climat et de biodiversité** et dont la pérennité ou la destruction, dit quelque chose de nous-mêmes », estime Véronique Moreira, vice-présidente déléguée à la coopération solidaire.

DÉVELOPPER LES FILIÈRES BIO ET SANS OGM

Dans le précédent mandat, les écologistes avaient obtenu que la Région s'engage pour un territoire sans OGM. Durant ce mandat, ils ont maintenu la pression sur cette question en suivant les évolutions de la réglementation.

C'est grâce au groupe EELV que l'**agriculture biologique et l'emploi** figurent parmi les quatre priorités de la politique agricole de la Région.

Il s'est aussi battu pour éviter une baisse du budget agricole, faisant ainsi en sorte que l'écologie soit l'alliée de l'agriculture et de l'emploi.

UN PARC NATUREL DANS LA DOMBES

La Dombes est la troisième grande région continentale de zones humides en Europe. C'est une étape pour de nombreux oiseaux migrateurs. Mais c'est aussi un lieu prisé par des groupes de pression qui défendent leurs propres intérêts.

La Dombes est dans l'orbite de Lyon. Ses villages, où la vie associative et sociale est riche, courent le risque de se transformer en cités-dortoirs.

Depuis 40 ans, les écologistes s'y battent contre la monocul-

ture de maïs, la chasse mal gérée et l'urbanisation non maîtrisée.

Le Parc naturel actuellement en gestation est une chance pour créer une véritable concertation pour un développement urbain choisi, soucieux de développer l'économie locale et le lien social.

Il contribuera à retrouver une riche biodiversité, qui servira de base à d'autres activités : le tourisme, la pisciculture, l'agriculture paysanne...

DEUX NOUVELLES RÉSERVES NATURELLES EN SAVOIE

La Tourbière des Saisies – Beaufortain – Val d'Arly s'étend sur 300 hectares en Savoie, à plus de 1 500 m d'altitude. À l'initiative d'Alain Chabrolle, Rhône-Alpes y a créé sa treizième réserve naturelle et la première de Savoie. Sept habitats naturels d'intérêt prioritaire pour l'Europe et plus d'une centaine d'espèces patrimoniales y sont recensées.

C'est aussi le lac d'Aiguebelle, troisième plus grand lac naturel français, qui a été clas-

sé réserve naturelle avec sa végétation lacustre, sa ceinture de zones humides, son environnement de forêts montagnardes et de falaises.

Le statut de réserve naturelle régionale permet de renforcer la réglementation pour préserver la biodiversité.

Avec treize réserves, Rhône-Alpes est la troisième région française pour ses réserves naturelles. Ainsi, **la région aura triplé sa surface protégée durant le mandat.**



« AVANT, LE GIER ÉTAIT PRESQUE UN ÉGOÛT. GRÂCE AU CONTRAT DE RIVIÈRE VOULU PAR LA RÉGION, C'EST MAINTENANT UNE RIVIÈRE NATURELLE OÙ SONT REVENUS LES POISSONS, LE CASTOR ET L'AIGRETTE. »

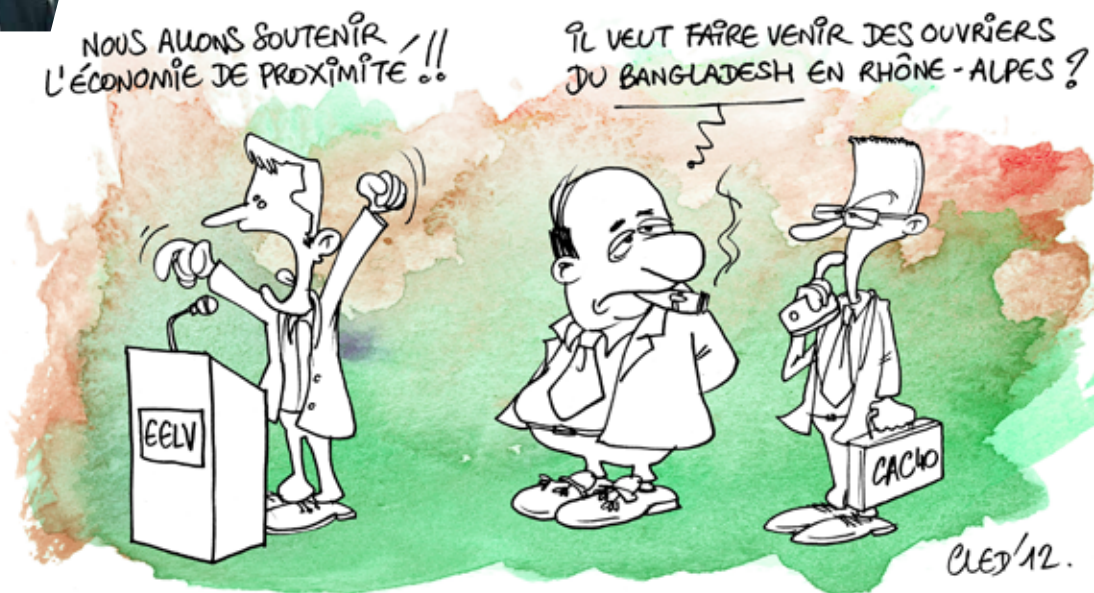
OLIVIER LONGEON, CONSEILLER RÉGIONAL



QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR METTRE L'ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HUMAIN ?



Les écologistes ont fait bouger les lignes pour faire entendre une nouvelle vision de l'économie basée sur la proximité, la solidarité et le respect de l'environnement. À l'exécutif de la Région Cyril Kretzschmar conseiller EELV délégué à la nouvelle économie, a développé l'économie sociale et solidaire, l'économie de proximité, les monnaies complémentaires et les emplois verts, en encourageant les dynamiques locales et régionales.



LES SIX AXES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE

Depuis 2010, les écologistes ont travaillé dans six directions.

Stimuler l'économie sociale et solidaire. L'ESS caractérise les initiatives qui mettent l'humain au centre de leur activité, et les parties prenantes au sein de leur gouvernance : coopératives, mutuelles, associations...

Soutenir l'économie de proximité. Avec l'ESS, services, artisanat et commerce représentent 60 % des emplois et répondent aux besoins du quotidien.

Appuyer l'économie circulaire. En faisant collaborer les entreprises, on décloisonne les activités pour gagner en sobriété et efficacité : recyclés, transformés, les déchets de l'un deviennent les ressources de l'autre, ce qui économise l'énergie.

Développer les circuits courts. Acheter local, c'est donner le maximum de valeur ajoutée aux producteurs et aux transformateurs plutôt qu'aux intermédiaires.

Faire émerger l'économie collaborative. Privilégier l'usage à la possession, mutualiser les moyens, se regrouper pour financer... Des pistes pour un développement local plus sobre et plus citoyen.

Orienter les entreprises vers l'utilité sociétale. Plutôt que de subventionner sans contrepartie, État et collectivités ne doivent aider les entreprises que pour créer des emplois ayant une utilité sociale et environnementale.

DES SALARIÉS REPRENENT LEUR ENTREPRISE EN SCOP

La Région soutient la reprise d'entreprises par les salariés en Scop en soutenant leur entrée au capital. Depuis la création de ce dispositif, 37 projets ont été financés pour 2M€. Cela représente 494 emplois préservés. Leur taux de pérennité est de 70 % à 5 ans. Ainsi, les salariés prennent en main leur propre avenir et deviennent acteurs de l'économie.



Retrouvez le bilan des élus en détail sur <http://bilan-rhonealpes.eelv.fr>

L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ = 60% DES EMPLOIS

L'économie, ce n'est pas que l'industrie. Les services, l'artisanat, le commerce et l'économie sociale et solidaire représentent 60 % des emplois.

« Souvent délaissés par les politiques économiques, ils retiennent toute notre attention, souligne Cyril Kretzschmar. Ils concrétisent la relocalisation de l'économie. »

Le programme Atouts mobilise 22 millions d'euros en faveur de l'artisanat. Entre autres, il permet aux artisans de se grouper pour répondre à des appels d'offres.

RHÔNE-MÉDIAN : UNE VITRINE DE L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Rhône Médian, ce sont 152 communes situées le long du Rhône, entre Vienne et Saint-Vallier. À l'initiative de Gérard Leras, conseiller spécial à la politique foncière, **ce territoire doit se reconverter sur la base du transport propre de marchandises d'une part, et de l'écologie industrielle d'autre part.** Objectif : la création de 2 000 emplois.

Par exemple, à Salaise-sur-Sanne, Séché-Trédi, entreprise spécialisée dans la destruction des déchets ultimes de l'industrie, vend la vapeur produite par ses fours à d'autres



entreprises de la plateforme en échange de services de sécurité. « Cette vallée doit être vue comme un écosystème où les collectivités et les entreprises coopèrent entre elles plutôt que de se faire concurrence », explique Gérard Leras.

FRICHES : DÉPOLLUER POUR MOINS ÉTALER LA VILLE

Rhône-Alpes héberge 17 % des sites pollués de France. Ce sont souvent des friches industrielles au sein même des villes. Ce sont des réserves foncières qui permettraient de moins étaler l'urbanisation. Cependant, on y construit peu car la démolition et la dépollution sont réputées coûteuses. Gérard Leras a donc agi pour organiser la filière pour faire plus vite, mieux et moins cher. Les moyens : adapter l'outil industriel, mutualiser ressources et compétences...

AIDER LES ENTREPRISES À MOINS POLLUER

Beaucoup d'entreprises agissent pour minimiser la pollution. En innovant, elles peuvent transformer ces contraintes en opportunités. **Depuis 2006, les écologistes ont instauré la notion de « management de l'environnement » dans les politiques de la Région.** Plus de 2500 PME sont ainsi accompagnées.

Ainsi, Rhône-Alpes verse des aides aux investissements pour des technologies propres.

Dans la vallée de l'Arve, la Région subventionne plusieurs dizaines d'usines métallurgiques pour remplacer des produits chimiques polluants par de l'eau en circuit fermé.

Les entreprises sont aussi aidées pour innover. Ainsi, la société Solar Construct, basée à Pont-Évêque en Isère, cherche à développer un lampadaire solaire à Led entièrement autonome pour l'éclairage public, ce qui n'existait pas jusqu'à présent.

RHÔNE-ALPES INSPIRE LA LOI SUR L'ESS

Sous l'impulsion de Cyril Kretzschmar, Rhône-Alpes a mené plusieurs expériences pionnières pour l'économie sociale et solidaire. La loi sur l'ESS, votée au parlement en 2014, s'en inspire en partie.

La loi encouragera **la reprise d'entreprise par les salariés**, comme Rhône-Alpes l'a fait (voir p. 12).

Les monnaies locales complémentaires sont maintenant reconnues. Elles permettent de

relocaliser les échanges, de favoriser l'économie de proximité et de renforcer le lien social.

Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE), institués par la loi, sont des dispositifs qui encouragent des structures sociales et solidaires à coopérer avec des entreprises dites « conventionnelles » et d'autres acteurs publics et privés. Nés en Rhône-Alpes avec le soutien de la Région, ils sont maintenant généralisés par la loi.



« NOUS AVONS PU FAIRE ADHÉRER LA RÉGION À LA CHARTE DES LANGUES RÉGIONALES. Désormais Rhône-Alpes reconnaît mieux ce qui fait la richesse de sa culture : la langue occitane et le franco-provençal. » **BELKACEM LOUNÈS, CONSEILLER RÉGIONAL RPS**

QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR QU'ON PUISSE VIVRE ET TRAVAILLER À LA CAMPAGNE OU À LA MONTAGNE ?



Les écologistes prônent un meilleur équilibre villes-campagnes. **Gérard Leras, conseiller spécial à la politique foncière** et **Claude Comet, déléguée au tourisme et à la montagne**, ont œuvré durant ce mandat pour soutenir le secteur rural : limitation de l'étalement urbain, soutien aux circuits courts, réflexion sur l'avenir de la montagne...



MONTAGNE 2040 : UN LABEL POUR PRÉPARER L'AVENIR DE LA MONTAGNE

Quand les écologistes sont arrivés au conseil régional en 2010, ils avaient posé un constat : du Jura aux Savoies, de l'Ardèche au Vercors, les territoires de montagne ont besoin d'une réflexion d'ensemble sur leur devenir. Après avoir connu l'exode rural et, par endroits, la conversion au tourisme de masse, il était temps de considérer ces territoires dans leur globalité : agriculture, services publics, tourisme, emploi, énergie...

La perspective écologiste est celle du long terme, cette notion qui fait trop souvent défaut aux élus à tous niveaux. C'est pourquoi les élus EELV ont choisi de mener une réflexion avec les jeunes montagnards sur l'avenir de leur territoire à l'horizon 2040.

Suite à cela, **la Région a créé Montagne 2040, un label qui identifie et soutient des projets d'avenir, pour un emploi durable, un territoire bien amé-**

nagé, un tourisme adapté, des ressources préservées, des services publics proches...

Désormais, la Région porte sur la montagne une parole qui ne se focalise pas sur les grands équipements, le béton et les canons à neige.

Elle considère la montagne comme une diversité de territoires, d'humains et d'activités. Elle soutient les porteurs d'initiatives, préserve les ressources, défend les services publics...

DES CRÉDITS EUROPÉENS POUR DES PROJETS DÉCIDÉS ICI

Olivier Keller a accompli un travail d'influence, avec d'autres conseillers régionaux écologistes français, au moment de la redéfinition de la politique agricole commune (PAC) de l'Europe.

Ensemble, ils ont obtenu que le deuxième pilier « aide agricole - développement rural » de la nouvelle PAC soit géré par les régions. Ainsi, d'importants crédits européens seront affectés à des projets décidés au plus près du terrain.



Retrouvez le bilan des élus en détail sur <http://bilan-rhonealpes.eelv.fr>

UNE VÉRITABLE POLITIQUE FONCIÈRE

Chaque année en Rhône-Alpes, l'équivalent de 5 000 terrains de foot sont avalés par l'urbanisation, et 1 000 exploitations agricoles disparaissent.

Pour agir, la Région peut délivrer un avis officiel sur les grands schémas qui régissent l'aménagement des villes comme par exemple les plans locaux d'urbanisme. À son arrivée, Gérard Leras a mis en place une véritable politique foncière en suivant cinq objectifs :

1 - Préserver les espaces naturels et agricoles en n'opposant plus agriculteurs et environnementalistes.

2 - Arrêter l'étalement urbain et requalifier les friches avec des projets économes en espace qui mélangent logement, productions nourricières, économie et services à la population.

3 - Combattre le déficit de logements pour tous les habitants en contribuant à un aménagement urbain générateur d'un cadre de vie harmonieux.

4 - Rééquilibrer les usages du sol en montagne avec de nouveaux modèles économiques. L'enjeu a été de sortir ces territoires de la logique de spéculation foncière, de course à l'or blanc de

la neige en recyclant l'immobilier sous utilisé.

5 - Contribuer à l'augmentation du nombre d'exploitations dans le cadre de projets ambitieux et inverser la tendance. Depuis 2012, le soutien à l'acquisition de terrains a créé plusieurs centaines d'emplois agricoles.

Au niveau national et dans le cadre de l'association des régions de France, Gérard Leras travaille à améliorer le contrôle des structures agricoles pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.

DES STATIONS RESPONSABLES

Rhône-Alpes a passé des contrats avec les stations de montagne pour mettre en solidarité les hauts et bas de vallées.

Mobilités, hébergements, formation, diversification des activités : les territoires de montagne doivent prendre en compte toutes ces problématiques de façon spécifique pour que leurs habitants puissent continuer à y vivre sans être dépendants d'un seul modèle de développement.

La Région accompagne les stations vers un nouveau modèle touristique responsable pour nos montagnes.

ENCOURAGER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES ÉLEVAGES

Au début des années 2000, les éleveurs sont pris entre deux feux. L'aliment, majoritairement composé de soja OGM importé d'Amérique du Sud, coûte de plus en plus cher. Sur l'année 2007, l'augmentation est même de 70 %, tandis que les revenus des éleveurs baissent de 17 % en moyenne nationale.

« Pour nous, c'est facile de dire 'non aux OGM', encore faut-il donner les moyens aux éleveurs de ne pas aller vers les OGM », estime Gérard Leras.

Partants de ce constat, les élus écologistes poussent l'exécutif à instaurer une politique

de soutien individuel afin que davantage d'élevages bovins deviennent autonomes pour leur alimentation. « Dans un premier temps, la Région aide les éleveurs à réaliser un diagnostic de leur exploitation : qu'est-ce qui chez moi permettrait de gagner de l'autonomie ? Quels sont les investissements nécessaires ? Ensuite, elle les aide financièrement à réaliser ces investissements. Leurs revenus s'en trouvent sécurisés. ».

En 2012, l'opération a été étendue aux élevages de porcs et de volailles et a mis en relation céréaliers et éleveurs. Plus de 700 fermes ont été ainsi aidées.

BIOVALLÉE, LE PIONNIER DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Diminuer de 50% les consommations énergétiques du territoire et les couvrir par la production locale d'énergie renouvelable, atteindre 50% d'agriculteurs et de surface en agriculture biologique, diviser par deux d'ici 2020 les déchets acheminés vers des centres de traitement, ne plus détruire de sols agricoles pour l'urbanisation, créer 2 500 emplois dans les éco filières...

Ce sont quelques-uns des objectifs que s'est fixé la Biovallée, un projet initié par l'élu écologiste Didier Jouve depuis une dizaine d'années, avec l'élu local

Jean Serret.

Le but : faire de ce territoire, constitué d'une centaine de communes de la vallée de la Drôme, un premier de la classe du développement humain durable.

Biovallée® figure parmi les sept grands projets soutenus par la région Rhône-Alpes, qui y contribue à hauteur de 10 millions d'euros.

La transition écologique de ce territoire est en marche, et les créations d'emplois locaux se multiplient, avec une qualité de vie attractive



« NOUS SOMMES FIERS D'AVOIR SOUTENU ET VALORISÉ LE PROJET 'VILLAGES D'ACCUEIL' AFIN D'ENCOURAGER DES FAMILLES ET DES PROFESSIONNELS À S'INSTALLER DANS LES VILLAGES RURAUX DU BEAUJOLAIS VERT. »

MONIQUE COSSON, CONSEILLÈRE RÉGIONALE



QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR AMÉLIORER L'OFFRE DE DÉPLACEMENTS ?

C'est à la fois l'une des grandes compétences de la Région et un élément important de la transition écologique. Au début des années 2000, l'offre s'était améliorée grâce aux investissements de la Région. Ce mandat a été celui d'un bras de fer avec la SNCF afin que le TER reste attractif malgré une forte diminution des effectifs des cheminots.



TER : DES ABONNEMENTS SIMPLIFIÉS, DES TARIFS RÉDUITS JUSQU'À 90 %

Chômeurs indemnisés au dessous du SMIC, allocataires du RSA... environ 34 000 personnes bénéficient actuellement des tarifs sociaux TER. La carte Illico Solidaire est accessible aux usagers disposant de faibles ressources.

« Grâce aux écologistes, cette tarification sociale offre désormais une réduction de 90% sur l'ensemble du réseau TER Rhône-Alpes » explique Corinne Bernard, élue EELV. De plus,

pour ses démarches liées à sa recherche d'emploi, le titulaire peut voyager gratuitement.

Les élus EELV ont aussi obtenu l'extension de validité de cette carte à un an.

En plus de ces tarifs sociaux et des tarifs jeunes (voir p. 9), **ce sont tous les Rhônalpins qui pourront désormais profiter de l'abonnement « Illico mensuel ».**

Dès le premier kilomètre, cet abonnement permet à tous

de bénéficier d'un tarif très attractif sur le trajet régional de son choix. Il offre en plus une réduction de 25 % en semaine pour le titulaire, de 50 % le week-end pour lui et jusqu'à trois accompagnants.

Éminemment écologistes, ces mesures conjuguent la solidarité et l'encouragement à préférer les transports en commun à travers une offre simplifiée.

LA PREMIÈRE CLASSE SUPPRIMÉE DANS LES TER

Sur proposition des écologistes, la Région a mis fin à la première classe dans la plupart de ses TER. L'objectif : gagner des places assises dans les trains en rendant accessible l'ensemble d'un train par tous les voyageurs. Cela constitue une bouffée d'oxygène pour un service de plus en plus emprunté : +25% de fréquentation de 2007 à 2012. Dans cette situation, certaines lignes frôlent la saturation.



Retrouvez le bilan des élus en détail sur <http://bilan-rhonealpes.eelv.fr>

LE TRAM-TRAIN DE L'OUEST LYONNAIS

Défendu depuis longtemps par les élus écologistes, le tram-train de l'ouest lyonnais a vu le jour. Il relie Lyon Saint-Paul (Vieux Lyon) à Tassin, puis Brignais au Sud et L'Arbresle au Nord.

« Dans ce secteur très encombré, ces lignes sont le début d'une réponse aux problèmes de congestion de la circulation, lesquels ne se résoudront pas avec toujours plus de voies rapides pour automobiles », se félicite Jean-Charles Kohlhaas, très investi dans le dossier.

Les élus écologistes sou-

haitent que ce type de ligne soit désormais étendu.

Pour que le réseau soit complet, il faut terminer le projet par la ligne de Lozanne et envisager les prolongations sur les

voies existantes, ce qui permettra une connexion vers Saint-Étienne.

Il faudra aussi étudier une extension de la gare Saint-Paul jusqu'à la Part-Dieu, car comme son nom l'indique, le tram-train est capable de circuler en ville sur des voies de tram.

Au nord, le Lyon-Trévoux est toujours dans les cartons. Enfin, une réflexion s'engage pour un tram-train de l'Est lyonnais jusqu'à Crémieu.



VIARHÔNA, LA PISTE CYCLABLE AU SERVICE DU TOURISME ET DES TRANSPORTS

La ViaRhôna est une véloroute en construction qui, à terme, reliera le Léman à la Méditerranée le long du Rhône. De larges tronçons déjà en place remportent un vif succès.

En 2010, Claude Comet, conseillère régionale déléguée au tourisme et à la montagne, a repris le suivi de ce projet en mettant fortement l'accent sur son rôle de diffusion d'un tourisme écologique harmonieusement réparti sur le territoire.

Son but : que les villes et villages situés à proximité de la ViaRhôna puissent en bénéficier pour faire vivre leurs commerces, leurs chambres d'hôtes, leurs lieux culturels...

Autour des agglomérations, la ViaRhôna est aussi un axe de transport écologique qui favorise la pratique du vélo. De nombreux citadins l'utilisent comme mode de transport domicile-travail.



« NOUS AVONS TIRÉ LE SIGNAL D'ALARME DURANT TOUT LE MANDAT MAIS LA RÉGION N'A PAS EMPÊCHÉ LA DIRECTION DE LA SNCF DE DÉGRADER LES SERVICES AUX USAGERS : TEMPS DE PARCOURS, FIABILITÉ, PRÉSENCE DES AGENTS, ... »

ALBANE COLIN, CONSEILLÈRE RÉGIONALE

SOUTIEN À L'ÉCOMOBILITÉ EN RHÔNE-ALPES

Les élus écologistes ont soutenu durant tout le mandat une vision des transports incluant l'écomobilité comme un réel mode de déplacement. Covoiturage, autopartage, plans de déplacement interentreprises, mobilité douce, ou plutôt mobilité active comme le vélo, personnel ou en libre service sont de plus en plus soutenus par la Région.

Les Rhonalpins ont des idées et sont demandeurs. La voiture individuelle n'est plus une fatalité.

UN TRAIN À HAUT NIVEAU DE SERVICE CONTRE LE TOUT-TGV

Le réseau ferroviaire français est fracturé entre des lignes TGV onéreuses et des liaisons entre villes moyennes détériorées. Avec un expert ferroviaire, les écologistes ont conçu une nouvelle approche : le Train à Haut Niveau de Service. En rénovant les voies existantes, il pourra aller jusqu'à 250 km/h. Desserte fréquente, coût modéré, accélération rapide, confort et services à bord, arrivée en centre-ville, connexion avec les autres modes de transports...

Infos sur destrainspourtous.fr



QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET LA PARTICIPATION CITOYENNE ?



Les écologistes sont attachés à créer les conditions pour que les individus donnent librement leurs avis, portent des initiatives et réalisent leurs projets d'utilité sociale au service du bien commun. Léla Bencharif, vice-présidente à la vie associative, l'éducation populaire et la démocratie participative, a cherché à éveiller le citoyen qui sommeille parfois un peu trop en nous.



VALORISER LE BÉNÉVOLAT ET AIDER LES ASSOCIATIONS À S'ORGANISER

1 - Accompagner les associations au plus près des territoires.

La Région conclut des contrats d'objectifs pluriannuels avec de grands mouvements associatifs régionaux, afin de les aider à mieux accompagner leurs associations adhérentes. Elle appuie et conseille les associations sur le terrain avec les points d'appui à la vie associative.

2 - Former les bénévoles et valoriser leur action.

La Région finance des sessions de formation. Elle participe au financement du fonds mutualisé pour la formation des bénévoles.

3 - Soutenir les projets associatifs et l'emploi.

La Région permet la création ou le maintien de postes qualifiés qui animent la vie associative dans le cadre d'une démarche d'éducation populaire.

Une aide financière et un accompagnement humain sont pérennisés pendant trois ans.

Ces trois dimensions essentielles, qui portent le projet associatif, ont en commun un pilier : le bénévole. La Région reconnaît officiellement l'utilité sociale du bénévolat, actuellement non mesuré par les indicateurs de richesses traditionnels.

COMPENSER LE DÉSÉQUILIBRE DES SUBVENTIONS D'ÉTAT

3,5% des associations subventionnées par l'État reçoivent les trois quarts de l'appui public.

La région Rhône-Alpes a voulu contribuer à compenser ce déséquilibre, car respecter les libertés associatives, c'est soutenir le secteur associatif à but non lucratif et non soumis aux logiques concurrentielles de marché, de profit et de compétition.



Retrouvez le bilan des élus en détail sur <http://bilan-rhonealpes.eelv.fr>

À TRAVERS L'ÉDUCATION POPULAIRE, AEQUITAZ DÉVELOPPE LE POUVOIR D'AGIR DES CITOYENS

En octobre 2013, plus de quatre-vingts jeunes adultes rhônalpins ont passé un week-end ensemble à Sainte-Croix (Drôme) afin d'identifier ce que, collectivement, ils aimeraient changer dans leurs vies.

Ce « parlement libre des jeunes » organisé par Aequitaz se voulait une expérience de démocratie directe mobilisant des jeunes invités à s'exprimer, proposer ou revendiquer, mais aussi à s'organiser collectivement pour conquérir ou préserver des droits économiques et sociaux.

En tant qu'association d'édu-

cation populaire, Aequitaz se veut un lieu d'acquisition et de transmission de savoirs, qu'ils soient formels ou informels.

En toile de fond, la précarité des jeunes adultes, de plus en plus confrontés au chômage, à la pauvreté. Qu'ils viennent des quartiers populaires ou des campagnes, qu'ils soient étudiants ou sans qualification, ils doivent pouvoir faire entendre leurs colères, leurs espoirs ou leurs rêves, et prendre confiance en leur capacités, s'unir et s'organiser collectivement pour améliorer leurs conditions de

vie et leur accès au monde du travail.

« *Les associations ne font pas que former à des techniques ou des compétences ou encore produire de l'activité, elles sont avant tout des lieux d'engagement, d'interpellation et d'initiatives citoyennes au service du bien commun* », estime Lela Bencharif.

Aequitaz a reçu de la Région Rhône-Alpes un soutien pluriannuel pour l'ensemble de son projet associatif.

RECONNAÎTRE LE DROIT À L'EXPÉRIMENTATION

La Région soutient l'émergence d'initiatives citoyennes et solidaires comme les Accordeuries, les Fab-Labs, les tiers lieux, les monnaies d'engagements (la Monnaie Autrement...).

Les nouvelles formes d'engagement et de mobilisation collective qui investissent l'espace public sont aussi accompagnées (des collectifs d'habitants : le Babet, la Villeneuve...).

ÊTRE CITOYEN AU LYCÉE OU AU CFA

Depuis 2013, des apprentis et lycéens au sein de 54 lycées ou CFA éco-responsables sont accompagnés au « faire-ensemble » afin de favoriser entre autres leur autonomie et la prise de responsabilité, en leur donnant la possibilité d'influer sur les décisions qui les concernent. Ce dispositif, d'abord expérimenté dans 10 lycées et CFA est maintenant intégré à la démarche éco-responsable.

La délégation de Lela Bencharif a porté et finance cette politique participative qui modifie les rapports entre élèves et avec les adultes de l'établissement.

LES RHÔNALPINS ONT LEUR MOT À DIRE AU CONSEIL RÉGIONAL

Lela Bencharif a décidé de faire vivre la participation citoyenne au conseil régional. Les ateliers citoyens composés de Rhônalpins sont tirés au sort. Ils auditionnent des experts avant de rédiger un avis citoyen présenté aux élus régionaux.

5 ateliers ont été organisés, ayant pour thème :

- Quel est le rôle et la place de la Région pour les associations ?

- Le Schéma régional Climat-Air-Energie : comment modifier les comportements pour réduire les émissions de gaz à effet de

serre, à échéance 2020 et 2050 ?

- La Grotte Chauvet Pont-d'Arc : comment impliquer durablement les citoyens dans l'évolution du projet Chauvet, moteur de développement du territoire ?.

- L'égalité femmes-hommes dans la vie locale.

- Vivre bien en Rhône-Alpes.



LA DÉMOCRATIE DE TERRAIN SOUTENUE

Le conseil régional accompagne toutes les formes de participation citoyenne inscrites dans des dynamiques collectives, formelles ou informelles, au plus près des territoires. Il reconnaît ainsi la place légitime du citoyen comme acteur de la transformation sociale et du dialogue public.

Léla Bencharif explique : « *J'ai la conviction que la démocratie participative ne se décrète pas et que l'acte de participation, au service de projets communs, encourage la créativité des initiatives sociales et citoyennes, et construit ainsi des territoires d'intelligence collective.* »



« NOUS AVONS ŒUVRÉ POUR QUE LA RÉGION SOIT UN PROMOTEUR ACTIF DES LOGICIELS LIBRES ET DE L'INTEROPÉRABILITÉ AFIN DE METTRE LES TECHNOLOGIES AU SERVICE DU CITOYEN. »

JEAN-MARIE CHOSSON, CONSEILLER RÉGIONAL

QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?



La crise ne connaît pas de frontières, les inégalités non plus. Traiter la question des inégalités, c'est d'abord penser au-delà des différences. C'est pourquoi Marie-Odile Novelli, vice-présidente au logement, à la politique de la ville et aux solidarités, Véronique Moreira, vice-présidente à la coopération solidaire et les autres élus écologistes cherchent avant tout à créer dans la société les conditions tendant vers plus d'égalité.



40 000 LOGEMENTS SOCIAUX CONSTRUITS OU RÉNOVÉS

Les écologistes voient dans le logement un levier pour l'emploi, pour la cohésion sociale, la réduction de la facture énergétique...

Marie-Odile Novelli est vice-présidente au logement depuis 2004, époque où la performance énergétique des bâtiments n'était pas encore une préoccupation pour les politiques.

Depuis 2004, 30 000 logements neufs ont été construits, et depuis 2010, 10 000 logements sociaux ont été rénovés, au moins aux normes BBC, évitant l'émission de 68 000 tonnes de CO₂.

1500 logements ont été créés ou adaptés pour les personnes handicapées, les jeunes, les plus démunis...

Les programmes de réhabili-

tation, réalisés avec l'Ademe et les bailleurs, impliquent les locataires et font souvent appel à des entreprises d'insertion.

Une politique qui présente un triple avantage : augmenter l'offre de logements pour tous, améliorer l'efficacité énergétique, et créer des emplois locaux, non délocalisables.

UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES BUDGETS DES LYCÉES

Monique Cosson, présidente de la commission lycées, a longtemps plaidé pour que la dotation versée par la Région aux lycées soit rééquilibrée afin que les lycées de petite taille puissent avoir des réserves suffisantes pour financer leurs projets pédagogiques, éducatifs.

Les dotations ont donc été rééquilibrées en 2014.



Retrouvez le bilan des élus en détail sur <http://bilan-rhonealpes.eclv.fr>

LES OBJECTIFS DE L'ONU GUIDENT LA COOPÉRATION SOLIDAIRE

Depuis 2010, les actions de coopération internationale de la Région obéissent à une vision cohérente : **contribuer à l'atteinte des huit « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD), fixés par**



les Nations-Unies pour 2015 : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes, réduire la mortalité infantile, combattre les maladies, préserver l'environnement...

Les OMD ont pour finalité d'assurer à chaque être humain

des conditions de vie dignes.

« Ces huit priorités dessinent les fondamentaux d'un développement soutenable, qui tranche avec l'approche réductrice du développement par la croissance du PIB, explique Véronique Moreira, vice-présidente à la coopération solidaire. *Nous contribuons, à notre mesure, à l'effort mondial.* »

PALESTINE : ACCÉDER À UNE VIE DIGNE

A l'initiative de Véronique Moreira, Rhône-Alpes a choisi de coopérer avec le gouvernement de Jéricho en Palestine. Le but : reconnaître aux Palestiniens leurs droits de gérer leur territoire, d'accéder à une vie digne, de vivre sur une terre qu'ils peuvent cultiver, de penser

l'avenir. L'esprit : **participer à la construction d'une culture de paix.**

La Région soutient ainsi des projets pour gérer l'approvisionnement en eau, la maintenance des infrastructures, la formation professionnelle notamment des femmes...

QU'ON SOIT OU NON HANDICAPÉ, LA RÉGION FAIT UNE PLACE À TOUS

Chacun, handicapé ou valide, a sa place avec les autres : à l'école, au travail, dans le train... C'est le principe du plan handicap porté par Marie-Odile Novelli.

A l'issue d'une tranche de 50 millions d'euros de travaux, la moitié des lycées de la région seront accessibles, contre un tiers aujourd'hui.

Dans les transports, la moi-

tié des 100 gares prioritaires et 40 % des rames de TER sont accessibles, au fur et à mesure du remplacement du matériel ancien.

La Région a aussi investi 11 millions d'euros pour adapter les lieux d'accueil touristique. Elle promeut les équipements handicapés.

Le nouveau siège de la Région se veut accessible à tous. Ses uti-

lisateurs, handicapés et valides, en ont revu les plans, afin que tout le monde sans distinction puisse s'y orienter.

Pour Marie-Odile Novelli : « *Il faut une haute qualité d'usage pour tous, en situation de handicap ou non. La question du handicap doit être prise en compte dans le droit commun, et non par des politiques sectorielles.* »



« LES ÉTUDIANTS DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES TOUCHAIENT DES BOURSES BIEN INFÉRIEURES AUX AUTRES ÉTUDIANTS. NOUS AVONS OBTENU LEUR REVALORISATION. »

MARYVONNE BOILEAU, CONSEILLÈRE RÉGIONALE

SAISONNIERS : MOBILISATION CONTRE LA PRÉCARITÉ

Le secteur du tourisme emploie environ 86 000 saisonniers chaque année en Rhône-Alpes. Ce sont des professionnels qui font tourner les stations été comme hiver. **Avec le chômage massif, la saisonnalité est souvenant subie, et synonyme de fragilité sociale.** Avec Claude Comet, conseillère déléguée au tourisme et à la montagne, la Région a décidé de traiter cette question sous tous ses angles.

- développer l'emploi à l'année pour les saisonniers ;
- leur permettre de se former ;
- leur donner accès à un meilleur logement ;
- les informer, eux et leurs employeurs, sur leurs droits et leur vie sociale ;
- leur permettre de mieux se déplacer ;
- renforcer la prévention et l'éducation à la santé...





QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR AMÉLIORER NOTRE SANTÉ ?

Les écologistes ont fait un constat : notre santé dépend fortement de notre environnement. De ce que nous mangeons, ce que nous respirons, où nous travaillons dépendra largement notre état de santé futur. C'est pourquoi les écologistes ont mis en place des politiques qui traitent ces questions de manière transversale.



SANTÉ ET ENVIRONNEMENT PRIS EN COMPTE DANS UNE POLITIQUE D'ENSEMBLE

Les écologistes ont obtenu que **les thématiques de la santé et de l'environnement soient traitées ensemble** par Alain Chabrolle.

En quoi l'état de notre environnement influe-t-il sur notre santé ?

Cette question complexe et dérangeante a été encore peu étudiée, et bien des liens restent à l'état d'hypothèses très probables.

Les écologistes au conseil régional mènent donc une politique cohérente de recherche et de prévention sur ces risques.

La santé environnementale est aussi prise en compte, en stimulant la reconversion des industries polluantes et dangereuses pour les travailleurs comme la chimie, le décolletage, les cabines de peinture...

La Région appuie aussi tous ceux qui œuvrent pour une

meilleure prévention des maladies. Elle leur apporte un appui financier et les aide à se mettre en réseau.

Enfin, elle lutte contre les inégalités d'accès aux soins, quelque soit le lieu de vie, l'âge ou le revenu.

Pour cela, elle encourage notamment la mise en place de maisons de santé pluridisciplinaires et de lieux de médecine gratuite.

LES RISQUES INDUSTRIELS ÉVALUÉS PAR UN LABO D'ÉCOTOXICOLOGIE

Les écologistes sont à l'origine de la création d'un pôle de recherche sur l'écotoxicologie à Rovaltain dans la Drôme.

Le but : disposer d'une expertise scientifique pour évaluer les risques liés au nucléaire, à la chimie ou aux nano-particules sur notre santé, notre sécurité et la qualité des écosystèmes. Un tel laboratoire est une première en France.



Retrouvez le bilan des élus en détail sur <http://bilan-rhonealpes.eclv.fr>

UN COUP DE POUCE POUR TROQUER SA VIEILLE CHEMINÉE CONTRE UN POÊLE NEUF

Dans la vallée de l'Arve, la pollution de l'air aux particules fines dépasse régulièrement les seuils autorisés. En cause, bien sûr, l'industrie et le trafic routier qui converge vers le tunnel du Mont-Blanc, mais aussi les cheminées et autres vieux foyers à bois.

C'est pourquoi, avec l'Ademe, Alain Chabrolle est à l'initiative du Fonds Air-Bois qui vise à remplacer massivement 15 000 foyers par des appareils récents

labellisés « Flamme Verte 5* ».

Le but, pour les particuliers : compléter les incitations existantes du crédit d'impôt ou du prêt à taux zéro, pour tendre vers un taux d'aides proches de 40 % du coût des travaux.

L'objectif attendu de la modernisation du parc est de revenir au moins aux valeurs limites de particules dans la vallée.

Ce Fonds d'aides à l'investissement complète les actions déjà

menées dans la vallée par la Région, notamment celles visant la suppression des solvants cancérigènes dans les industries de décolletage.

« *En améliorant la qualité de l'air, on agit pour la prévention des maladies respiratoires, des allergies et d'autres pathologies. Pour les écologistes, une bonne politique de santé est d'abord une politique de prévention.* »

DU BIO ET DU LOCAL À LA CANTINE DU LYCÉE

Les écologistes ont travaillé pour que, dans le plan pour la qualité des assiettes servies aux lycéens, soit fixé un premier objectif à **15 % de produits issus de l'agriculture biologique dans les cantines**, et donne la priorité à l'approvisionnement local ainsi qu'au commerce équitable.

La mise en oeuvre se fait attendre.

VERRIERS DE GIVORS : UNE RECONNAISSANCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES



Comme bien d'autres, les anciens verriers de Givors ont été exposés à de multiples risques physiques et chimiques. Leur situation est emblématique du lien de causalité entre exposition professionnelle prolongée et pathologies. Alain Chabrolle a souhaité que la Région les accompagne dans leur démarche pour faire reconnaître leurs préjudices.

DES ENFANTS QUI RETROUVENT LE GOÛT DES BONNES CHOSES

L'association Santé-environnement Rhône-Alpes (Sera) n'a de cesse de sensibiliser les citoyens à propos de l'impact de notre environnement sur notre santé, que ce soit à travers la pollution atmosphérique, la qualité de l'eau ou l'alimentation.

À Grenoble, elle organise des ateliers d'éducation au goût soutenus par la Région.

L'objectif : sensibiliser le public à l'environnement et à la qualité alimentaire.

Pour cela, l'animateur propose des choses concrètes, comme confectionner un plat, faire des

courses, lire les étiquettes, accommoder les restes...

Il démontre que tout est lié : la qualité des aliments, notre santé, les conditions de production, l'impact environnemental de nos déchets...

Pour cela, un point de départ : le goût.

L'atelier propose par exemple un exercice tout simple : faire goûter des confitures à des enfants, et leur faire deviner quels fruits les composent.

Ce projet a été soutenu par la Région dans le cadre de sa politique de prévention santé.

DES FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE

On peut adopter une alimentation savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire !

Des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour relever le défi d'augmenter leur consommation de produits bio locaux tout en conservant un budget constant et en se faisant plaisir !

Elle reçoivent un accompagnement gratuit avec au programme : visites de ferme, échanges avec un nutritionniste sur l'intérêt des produits bio locaux et leurs apports nutritionnels, cours de cuisine, jardinage, trucs et astuces pour consommer bio et pas cher...



« DURANT TOUT CE MANDAT, LES ÉCOLOGISTES ONT ÉTÉ LES GARDEFUS DE LA POLITIQUE AGRICOLE RÉGIONALE EN POUSSANT AU MAXIMUM VERS LE SOUTIEN AU BIO ET À L'AGRICULTURE PAYSANNE. »

VÉRONIQUE ROUSSELLE, CONSEILLÈRE RÉGIONALE

LES SUJETS QUI FÂCHENT SIX POMMES DE DISCORDE ET PLUS... AU SEIN DE LA MAJORITÉ

Avec 37 élus dans une majorité de 99, les écologistes ont pu mettre en place de nombreuses avancées. Mais cette position minoritaire dans la majorité les a empêchés d'avoir gain de cause face à des partenaires empêtrés dans de vieux réflexes. Folie des grandeurs, productivisme, mauvaise gestion de l'argent public existent encore à la Région.



ERAI : 40 MILLIONS D'EUROS PARTIS EN FUMÉE

En 10 ans, ERAI, l'association d'appui des entreprises rhônalpines à l'export, est devenu un puits sans fond dans lequel la Région a déversé des millions d'euros sans jamais en connaître l'utilisation réelle. Multipliant les filiales à l'étranger et les projets grandiloquents tels que le pavillon Rhône-Alpes à Shanghai, ERAI a dépensé sans compter.

Les écologistes alertent sans cesse sur cette situation et sur l'opacité qui règne à ERAI. Bien

sûr, soutenir les PME à l'export est nécessaire. Mais la structure est inadaptée et son fonctionnement est en dérapage permanent, une situation dénoncée dès 2012 par un audit.

L'audit préconisait déjà à l'époque de redimensionner ERAI en le recentrant sur son objet social initial, et non en multipliant à l'étranger des filiales qui s'avèrent presque toutes déficitaires. Leurs pertes cumulées s'élèvent à plus de 5 M€ en 2013 !

Le président de la Région était en possession de cet audit et connaissait la situation. Les autres élus, eux, n'en ont jamais été avertis. Depuis 2010, malgré l'opposition des écologistes, plus de 40 millions d'euros ont été versés à ERAI pour continuer comme si de rien n'était.

Ce n'est qu'en mars 2015 que l'assemblée a cessé son soutien, la droite ayant finalement reconnu que la mise sous perfusion ne pouvait plus durer.

MUTAGÉNÈSE : TOUJOURS PLUS DE PESTICIDES

La mutagénèse est une variante des OGM qui permet d'obtenir des variétés de plantes tolérantes aux herbicides, à l'encontre de la nécessité de réduire les produits phytosanitaires. Olivier Keller n'a pas obtenu que la Région initie un protocole de recherche sur l'incidence de ces cultures sur l'eau, le sol et la biodiversité. Manière, pour le PS, de ne pas froisser les futurs partenaires auvergnats, terre de Limagrain, promoteur de cette technique ?



Retrouvez le bilan des élus en détail sur
<http://bilan-rhonealpes.eclv.fr>

CENTER PARCS : UN TOURISME HORS-SOL QUI BÉTONNE UNE ZONE HUMIDE

Les travaux de ce qui doit devenir un Center Parcs ont commencé à Roybon pour raser 200 hectares de forêt classée en zone Natura 2000, connue comme le « château d'eau de la Drôme ».

La commission d'enquête

publique ainsi que le conseil national de protection de la nature avaient pourtant émis un avis défavorable. Ce projet est en effet incohérent avec toutes les politiques de l'eau et de la biodiversité mises en place par



la Région. Il s'oppose aussi à la promotion d'un tourisme respectueux de la nature, en prise directe avec son territoire.

En 2009, malgré l'opposition des écologistes, la Région avait adopté une convention pour verser 7 millions d'euros à ce projet créateur d'emplois précaires, îlot de tourisme hors-sol.

Fin 2014, suite aux demandes pressantes des écologistes, le président de la Région a fini par modérer son soutien. Mais si les travaux sont suspendus, le combat est loin d'être terminé.

JO D'ANNECY : LA GABEGIE ET LE BÉTON

Jusqu'à son rejet par le CIO en 2011, la Région a soutenu la candidature d'Anncy aux Jeux olympiques de 2018.

S'ils avaient eu lieu, ils auraient été un gouffre financier et une catastrophe environnementale pour la nature et l'agriculture de la Semnoz, de la Plaine du Fayet, des Combes d'Aravis...

Les élus écologistes s'y sont fermement opposés, seuls à l'assemblée, mais en lien avec les craintes du monde agricole, des associations de protection de la nature et des citoyens locaux.

OUI AU TUNNEL EXISTANT POUR LE LYON-TURIN

Les écologistes sont pour une ligne Lyon - Turin qui emprunterait le tunnel déjà existant. Les Alpes du Nord ont grand besoin de lignes renouvelées, et de quelques voies nouvelles là où le trafic est saturé. Ces investissements profiteront bien plus aux liaisons TER.

En revanche, il n'y a pas d'urgence à construire un tunnel de 57 km, plus long que le tunnel sous la Manche, entre la France et l'Italie. Selon un rapport parlementaire, ce tunnel asséchera le financement de toutes les autres infrastructures ferroviaires d'ici 2030. Et pourtant,

le tunnel existant, celui du Mont-Cenis, vient d'être rénové, et il n'est utilisé qu'à 20% de ses capacités.

Mettre les camions sur les trains maintenant, c'est possible.

Les écologistes proposent de prendre exemple sur la Suisse : polutaxe sur les poids lourds, soutien global au fret ferroviaire, limitation de la circulation des poids lourds dans les vallées polluées. Au lieu de cela, le président de la Région a choisi de reporter le problème à dans vingt ans et d'engager des milliards d'euros dans ce projet.

DU SÉRIEUX BUDGÉTAIRE POUR LES AIDES AUX ENTREPRISES

La Région verse des subventions à de grandes entreprises sans la moindre contrepartie.

En cette période de sérieux budgétaire, les élus écologistes avaient proposé de transformer ces aides en avances remboursables, et de conditionner toute aide au non-versement de dividendes aux actionnaires.

Ils ont aussi demandé à ce qu'elles soient conditionnées à **des engagements mesurables en termes de créations d'emplois pérennes, non délocalisables, socialement utiles et**

non nocifs pour l'environnement.

Malheureusement, ils n'ont pas eu gain de cause, et d'importants dossiers sont passés sans respecter ces exigences.

Malgré notre opposition, 25 millions de subvention ont été versées au projet Nano 2017 visant à soutenir ST Microelectronics alors que cette société ne crée pas d'emplois, voire prévoit un plan social, et verse de forts dividendes à ses actionnaires.



« L'ALIMENTATION, LA SANTÉ, L'ÉDUCATION ET LES SERVICES PUBLICS NE SONT PAS DES MARCHANDISES. NOUS AVONS DEMANDÉ À L'ASSEMBLÉE DE PRENDRE POSITION **CONTRE LE TRAITÉ TAFTA**. VŒU REJETÉ PAR LES AUTRES ÉLUS. »

OLIVIER KELLER, CONSEILLER RÉGIONAL ET RURALEUR

FORMATION - EDUCATION

EMPLOI - FORMATION

La Région assure un véritable suivi des personnes qui ont besoin de formation, depuis la phase d'orientation jusqu'à l'insertion. L'accès aux parcours de formation, simplifiés et plus cohérents, se fait par des points d'information uniques. Le rattachement scolaire devient une priorité.

CHARTRE DES STAGES

Affichée dans tous les lieux accueillant des stagiaires, elle permet de garantir que ces derniers soient accueillis, accompagnés, évalués et que leur expérience en stage soit bien intégrée dans leur formation.

LA LONGUE LUTTE DU LYCÉE MOUNIER

Ce lycée était condamné à fermer, malgré sa pédagogie innovante et sa mixité sociale. Après une longue lutte, un nouvel établissement sera construit.

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

La Région a initié une démarche éco-responsable dans les lycées et les centres de formation des apprentis.

RESTAURATION SCOLAIRE

L'objectif de 15% de produits bio dans les cantines des lycées, et la priorité à l'approvisionnement local ainsi qu'au commerce équitable, ont été votés. La mise en oeuvre tarde.

DOTATION FINANCIÈRE DES LYCÉES

La dotation des lycées, si elle a été un peu rééquilibrée, ne garantit pas l'égalité de traitement entre petits et grands lycées.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Malgré la reconnaissance des sciences humaines et de la recherche fondamentale obtenue par les écologistes, il n'existe depuis aucun espace de discussion. De plus, les budgets sont en baisse.

— LÉGENDE —

VOTÉ ET MIS OEUVRE

PARTIELLEMENT OBTENU OU FREINÉ

BLOCAGES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE

TARIFICATION SOCIALE DANS LES TER

Les tarifs des TER ont été baissés de 90 % pour les personnes en difficulté et les jeunes, permettant aux citoyens les plus précaires de satisfaire un besoin essentiel : la mobilité dans leur bassin de vie.

POLITIQUE FONCIÈRE

Pour la première fois, la Région s'est emparé de la question foncière afin de limiter l'étalement urbain et de préserver les espaces agricoles.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Région accompagne les entreprises de l'ESS pour qu'elles développent des activités nouvelles et créent de la valeur sociale et environnementale.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Région a créé une société publique locale pour investir dans la rénovation des bâtiments publics et est entrée au capital d'Enercoop.

ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

La Région reconnaît désormais les artisans, les commerçants, les services et l'économie sociale et solidaire dans ses politiques économiques.

EMPLOIS VERTS

Objectif : créer 20 000 emplois verts et faire évoluer 50 000 emplois existants vers la réduction de notre empreinte écologique.

TOURISME POUR TOUS

Classes de neige, séjours pour enfants en difficultés... Le tourisme social et solidaire est désormais soutenu par la Région.

EVALUATION

Les politiques de la Région peuvent être évaluées de manière indépendante afin d'en mesurer l'impact et de les réorienter.

UN PEU DE VERT DANS L'ÉCONOMIE

La stratégie économique de la Région a été orientée vers la coopération, la proximité et l'utilité sociale, mais les socialistes sont restés accrochés au mythe de la croissance.

AIDES À L'ÉCONOMIE

Si la Région continue d'aider des grands groupes qui n'en ont pas besoin, elle le fait sans réelles conditions sociales et environnementales à ses aides.



CITOYENNETÉ - RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE

COOPÉRATION NORD-SUD

La Région contribue aux objectifs du millénaire pour le développement, soutient la démocratie, l'égalité femme-homme et la citoyenneté.

VIE ASSOCIATIVE

Les associations peuvent désormais recevoir un soutien pluri-annuel pour accompagner la mise en œuvre de leur projet associatif.

POLITIQUE DE LA VILLE

La Région s'engage à hauteur de 150 millions d'euros sur 6 ans en faveur des habitants des quartiers populaires.

EDUCATION POPULAIRE

L'axe prioritaire en matière de politique de la vie associative est le soutien à l'éducation populaire qui a pour but l'émancipation des personnes.

COOPÉRATION AVEC LA PALESTINE

La Région coopère avec le gouvernorat de Jéricho, notamment sur des questions liées à l'accès à l'eau.

LANGUES RÉGIONALES

Rhône-Alpes a organisé les Assises des langues régionales avec ceux qui veulent faire vivre l'occitan et le franco-provençal.

STATIONS RESPONSABLES

Rhône-Alpes a passé des contrats avec les stations de montagne pour mettre en solidarité les hauts et bas de vallées.

DROIT D'INITIATIVE CITOYENNE

La Région devait pouvoir délibérer sur demande des citoyens. Mais l'initiative a été retoquée au contrôle de légalité par le Préfet.

LOGICIELS LIBRES

La Région intègre de plus en plus les logiciels libres dans son administration. Il reste du chemin à parcourir pour la généralisation.

SPORT-BUSINESS

Le budget sport devrait aller aux installations pour tous, plutôt qu'au stade Geoffroy-Guichard ou au projet raté de JO d'Annecy.

SANTÉ - ENVIRONNEMENT TRANSPORTS

SANTÉ-ENVIRONNEMENT

La Région met en place une politique de santé axée sur la prévention, l'accès au soin à tous, et les liens entre santé et environnement.

BIODIVERSITÉ

Le conseil régional met en place des corridors biologiques et de nouvelles réserves naturelles dans l'optique de créer une trame verte et bleue.

CLIMAT

La Région a décidé une baisse de 40 % des gaz à effet de serre d'ici 2020 pour ses activités.

VIARHÔNA

Une véloroute en construction va à terme relier le Léman à la Méditerranée le long du Rhône

GAZ DE SCHISTE

Si la Région s'est prononcée contre toute exploitation du gaz de schiste, l'offensive des lobbies rend le contexte national incertain.

LES TRANSPORTS RÉGIONAUX À LA PEINE

Malgré ses investissements, la Région peine à s'imposer dans des négociations avec la SNCF pour obtenir un haut niveau de qualité de service. Trop de trains arrivent en retard.

GRANDS PROJETS FERROVIAIRES INADAPTÉS

Sur le projet de TGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon, la gare d'Allan ou la ligne Lyon - Turin, EELV défend une vision alternative à l'obsession de la grande vitesse : modernisation des lignes régionales et fret ferroviaire.

NUCLÉAIRE

Dans la région la plus nucléarisée d'Europe, la sortie du nucléaire n'est pas envisagée par nos partenaires.

MAISONS DE NAISSANCE

Les écologistes n'ont pas réussi à faire soutenir des projets pour des accouchements sécurisés, mais moins médicalisés.

LES ÉLUS DU GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE - LES VERTS ET APPARENTÉS AU CONSEIL RÉGIONAL DE RHÔNE-ALPES

Annie Agier • Fatiha Benahmed • Lela Bencharif • Corinne Bernard • Maryvonne Boileau • Valérie Bonicalzi-Herrero • Alain Chabrolle • Jean-Marie Chosson • Albane Colin • Claude Comet • Noël Communod • Monique Cosson • Alain Coulombel • Alexandra Cusey • Gwendoline Delbos-Corfield • Marie-Noëlle Fréry • Catherine Herbertz • Didier Jouve • Olivier Keller • Jean-Charles Kohlhaas • Cyril Kretzschmar • Benoît Leclair • Hélène Le Gardeur • Gérard Leras • Olivier Longeon • Belkacem Lounès • Philippe Meirieu • Jacques Mercier • Pierre Mériaux • Véronique Moreira • Marie-Odile Novelli • Véronique Rousselle • Etienne Tête • Jeannie Tremblay • Elvan Uca

Remerciements à Eric Piolle pour avoir co-présidé le groupe EELV pendant 3 ans.



Pour en savoir plus, contactez les élus du groupe

E-mail : eelv@rhonealpes.fr

Tél. : 04 26 73 44 27

Site web : <http://bilan-rhonealpes.eelv.fr>

Twitter : @EELVrhonealpes

[facebook.com/rhonealpes.elusecologistes](https://www.facebook.com/rhonealpes.elusecologistes)